

Division de l'Organisation  
Scolaire,  
des Établissements et des  
Personnels (DOSEP)  
Gestion collective des  
personnels du 1<sup>er</sup> degré public  
Affaire suivie par :  
Dominique GIRARD  
Tél : 03 86 21 70 16  
Mél : [sec.diper@ac-dijon.fr](mailto:sec.diper@ac-dijon.fr)  
19 Place Saint-Exupéry  
CS 70074  
58 028 Nevers cedex

Année 2022-2023

**Poste adapté**

Projet professionnel

**Dossier à retourner au plus tard le 28 janvier  
2022 à l'IEN de circonscription**

Afin de rédiger le projet professionnel que vous souhaitez développer, il vous est conseillé de prendre l'attache du conseiller RH de proximité M. Lawrence Guillaume (courriel : [rhproximite58@ac-dijon.fr](mailto:rhproximite58@ac-dijon.fr)).

1. **Quelles sont vos motivations pour demander un poste adapté ?**
  
2. **Décrivez votre projet professionnel :**
  
3. **Dans le cas d'un renouvellement de poste adapté, indiquez votre constat sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année de poste adapté**
  
4. **Au sein de quelle structure et dans quel type d'activité souhaiteriez-vous réaliser ce projet ?**

**Document à retourner à l'IEN de circonscription  
avant le 28 janvier 2022, délai de rigueur.**